



COMMUNIQUÉ

L'agrandissement du CLSC de Dorval-Lachine C'est parti !

Lachine, le 9 mars 2009 – L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a autorisé le CSSS DLL afin de permettre au CLSC de Dorval-Lachine de signer un bail avec le propriétaire F.D.L. COMPAGNIE LTÉE, d'une durée de 15 ans, et qui inclut un agrandissement de 1114 mètres carrés.

Dans les prochains jours, le terrain du CLSC Dorval-Lachine prendra des allures de chantier de construction. C'est la firme d'architectes DUBÉ MATTE et associés qui s'occupera des travaux d'agrandissement et la réalisation de ces travaux a été confiée à la compagnie DÉCAREL.

L'agrandissement de 40% de la superficie du CLSC de Dorval-Lachine permettra une meilleure organisation des services. En fait, cela permettra de regrouper, sous le même toit, tous les services offerts en santé mentale.

Santé mentale

Rappelons que depuis deux ans, Montréal se prépare à transformer sa façon d'offrir les services de santé mentale aux adultes, aux jeunes et aux enfants. L'objectif est d'assurer à la population un accès facile, rapide et près du domicile à des services de première ligne en santé mentale. Pour le CSSS DLL, un des éléments majeurs de cette réorganisation passe par l'agrandissement du CLSC de Dorval-Lachine, ce qui favorisera l'efficacité et la communication entre les services offerts à cette clientèle.

La préoccupation du CSSS DLL à l'égard cette clientèle fait partie intégrante de la mission des CSSS et elle est actualisée de plusieurs façons depuis déjà cinq ans.

Durée des travaux

La compagnie DÉCAREL complétera l'installation de son chantier d'ici le 13 mars et les travaux débuteront vers le 16 mars pour se terminer au début du mois d'octobre 2009.

À titre de prévention des accidents, le CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle demande au personnel et à la population de respecter soigneusement les consignes du chantier qui seront affichées clairement sur place.